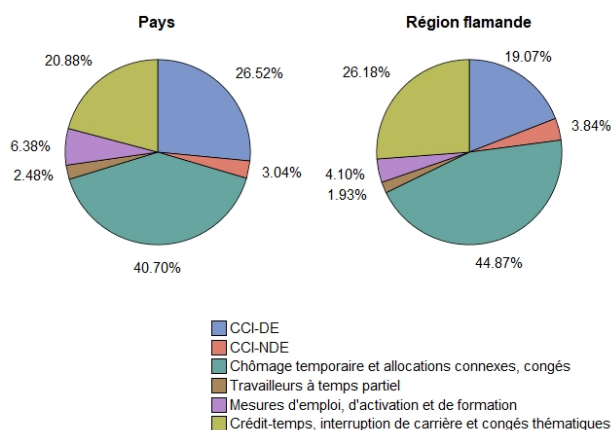


Région flamande



Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	4.194.394	57,0
Assurés contre le chômage (2)	2.222.557	59,0
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	2.064.902	61,5
Taux du chômage (4)	5,6	

Vision globale 2020	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	1.676.617	55,6
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	12.675	43,6
Dossiers litigieux achevés	42.101	51,3
Contrôles achevés	25.820	60,8
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	26.759	57,1
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	175	9,3
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	2.566,2	45,7
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2020	4.959,5	50,7
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	122,9	29,9
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	31,5	41,7

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI-NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	113.241	40,8	
		Après études	7.088	23,6	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	9.178	45,1	
		Chômage avec complément d'entreprise	6.490	61,2	
		Allocation de sauvegarde	297	55,3	
		Hommes	76.519	40,4	
		Femmes	59.774	39,8	
		Chefs de ménage	32.089	34,4	
		Isolés	31.782	35,1	
		Cohabitants	72.422	46,6	
		Pas spécifié	0	100,0	
		Total	136.293	40,2	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	1.653	56,4
			Chômage avec complément d'entreprise	23.587	73,6
			Chômeurs âgés	1.788	53,5
CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	430		75,5		
Total	27.458	70,6			
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	317.059	61,7		
	Parents d'accueil	269	24,4		
	Période non rémunérée dans l'enseignement	1.241	41,9		
	Vacances jeunes	1.824	84,4		
	Vacances senior	145	90,3		
	Congés: soins d'accueil	99	81,1		
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	13.630	43,4		
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	181	43,8		
	Total	13.811	43,4		
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation régionale	10	0,0	
		SINE	4.967	58,7	
	Mesures pour travailleurs	5.510	87,0		
	Mesures de formation	Formation professionnelle	15.213	61,8	
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	2.218	24,4	
		Autres	6	4,4	
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	0	33,3	
Allocation en compensation de licenciement		1.396	68,6		
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger	2	36,0		
	Activités ALE ou APS	693	48,4		
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	27.195	57,5	
		Sans allocations	420	42,5	
		Total	27.615	57,2	
	Crédit-temps	Avec allocations	71.017	74,8	
		Sans allocations	5.955	70,2	
		Total	76.972	74,4	
	Congés thématiques	Avec allocations	78.704	71,7	
		Sans allocations	3.770	67,7	
		Assistance médicale	17.635	92,0	
		Aidants proches	1	93,3	
		Congé parental	64.566	67,4	
		Congé pour soins palliatifs	272	88,6	
		Total	82.474	71,5	

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)		Nombre	% par rap. au pays
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement	9.969	12,2
	Autres attestations	50.295	43,6
	Total	60.264	30,6

(1) Population au 1er janvier 2020 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2019. Ils comprennent:

- a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);
- b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM);
- c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2019; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2020 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2019 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).